



Collège Jean Moulin de La Norville
Année 2022/2023

Inscription au dispositif « Devoirs Faits »

Période n°2 du Lundi 7 novembre au Vendredi 16 décembre

Document à rendre au professeur principal ou à déposer au secrétariat élève

avant le **JEUDI 20 OCTOBRE**

NOM et Prénom de l'élève :

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant pour cette période.

Je souhaite inscrire mon enfant pour la période indiquée ci-dessus du dispositif « Devoirs Faits » et **je m'engage à ce qu'il soit présent à chaque séance**. En cas d'empêchement, je préviendrai la vie scolaire auparavant et justifierai de son absence par écrit.

Merci de cocher les créneaux horaires de votre choix dans le tableau ci-dessous.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
12h15 – 13h toutes les semaines				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine A</i>				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine B</i>				
<i>15h – 16h uniquement en semaine A</i>				
<i>15h – 16h uniquement en semaine B</i>				
16h – 17h toutes les semaines				
<i>16h – 17h uniquement en semaine A</i>				
<i>16h – 17h uniquement en semaine B</i>				

Date :

Signature du responsable légal :

Les créneaux retenus (en fonction du nombre de demandes et de la capacité d'accueil) apparaîtront sur l'emploi du temps Pronote de votre enfant.



Collège Jean Moulin de La Norville
Année 2022/2023

Inscription au dispositif « Devoirs Faits »

Période n°2 du Lundi 7 novembre au Vendredi 16 décembre

*Document à rendre au professeur principal ou à déposer au secrétariat élève
avant le **JEUDI 20 OCTOBRE***

NOM et Prénom de l'élève :

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant pour cette période.

Je souhaite inscrire mon enfant pour la période indiquée ci-dessus du dispositif « Devoirs Faits » et **je m'engage à ce qu'il soit présent à chaque séance**. En cas d'empêchement, je préviendrai la vie scolaire auparavant et justifierai de son absence par écrit.

Merci de cocher les créneaux horaires de votre choix dans le tableau ci-dessous.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
12h15 – 13h toutes les semaines				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine A</i>				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine B</i>				
15h – 16h toutes les semaines				
<i>15h – 16h uniquement en semaine A</i>				
<i>15h – 16h uniquement en semaine B</i>				
<i>16h – 17h uniquement en semaine A</i>				
<i>16h – 17h uniquement en semaine B</i>				

Date :

Signature du responsable légal :

Les créneaux retenus (**en fonction du nombre de demandes et de la capacité d'accueil**) apparaîtront sur l'emploi du temps Pronote de votre enfant.



Collège Jean Moulin de La Norville
Année 2022/2023

Inscription au dispositif « Devoirs Faits »

Période n°2 du Lundi 7 novembre au Vendredi 16 décembre

Document à rendre au professeur principal ou à déposer au secrétariat élève
avant le **JEUDI 20 OCTOBRE**

NOM et Prénom de l'élève :

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant pour cette période.

Je souhaite inscrire mon enfant pour la période indiquée ci-dessus du dispositif « Devoirs Faits » et **je m'engage à ce qu'il soit présent à chaque séance**. En cas d'empêchement, je préviendrai la vie scolaire auparavant et justifierai de son absence par écrit.

Merci de cocher les créneaux horaires de votre choix dans le tableau ci-dessous.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
12h15 – 13h toutes les semaines				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine A</i>				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine B</i>				
15h – 16h toutes les semaines				
<i>15h – 16h uniquement en semaine A</i>				
<i>15h – 16h uniquement en semaine B</i>				
<i>16h – 17h uniquement en semaine B</i>				

Date :

Signature du responsable légal :

Les créneaux retenus (en fonction du nombre de demandes et de la capacité d'accueil) apparaîtront sur l'emploi du temps Pronote de votre enfant.



Collège Jean Moulin de La Norville
Année 2022/2023

Inscription au dispositif « Devoirs Faits »

Période n°2 du Lundi 7 novembre au Vendredi 16 décembre

*Document à rendre au professeur principal ou à déposer au secrétariat élève
avant le **JEUDI 20 OCTOBRE***

NOM et Prénom de l'élève :

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant pour cette période.

Je souhaite inscrire mon enfant pour la période indiquée ci-dessus du dispositif « Devoirs Faits » et **je m'engage à ce qu'il soit présent à chaque séance**. En cas d'empêchement, je préviendrai la vie scolaire auparavant et justifierai de son absence par écrit.

Merci de cocher les créneaux horaires de votre choix dans le tableau ci-dessous.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
12h15 – 13h toutes les semaines				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine A</i>				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine B</i>				
<i>15h – 16h uniquement en semaine A</i>				
16h – 17h toutes les semaines				
<i>16h – 17h uniquement en semaine A</i>				
<i>16h – 17h uniquement en semaine B</i>				

Date :

Signature du responsable légal :

Les créneaux retenus (**en fonction du nombre de demandes et de la capacité d'accueil**) apparaîtront sur l'emploi du temps Pronote de votre enfant.



Collège Jean Moulin de La Norville
Année 2022/2023

Inscription au dispositif « Devoirs Faits »

Période n°2 du Lundi 7 novembre au Vendredi 16 décembre

Document à rendre au professeur principal ou à déposer au secrétariat élève
avant le **JEUDI 20 OCTOBRE**

NOM et Prénom de l'élève :

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant pour cette période.

Je souhaite inscrire mon enfant pour la période indiquée ci-dessus du dispositif « Devoirs Faits » et **je m'engage à ce qu'il soit présent à chaque séance**. En cas d'empêchement, je préviendrai la vie scolaire auparavant et justifierai de son absence par écrit.

Merci de cocher les créneaux horaires de votre choix dans le tableau ci-dessous.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
12h15 – 13h toutes les semaines				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine A</i>				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine B</i>				
16h – 17h toutes les semaines				
<i>16h – 17h uniquement en semaine A</i>				
<i>16h – 17h uniquement en semaine B</i>				

Date :

Signature du responsable légal :

Les créneaux retenus (en fonction du nombre de demandes et de la capacité d'accueil) apparaîtront sur l'emploi du temps Pronote de votre enfant.



Collège Jean Moulin de La Norville
Année 2022/2023

Inscription au dispositif « Devoirs Faits »

Période n°2 du Lundi 7 novembre au Vendredi 16 décembre

Document à rendre au professeur principal ou à déposer au secrétariat élève
avant le **JEUDI 20 OCTOBRE**

NOM et Prénom de l'élève :

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant pour cette période.

Je souhaite inscrire mon enfant pour la période indiquée ci-dessus du dispositif « Devoirs Faits » et **je m'engage à ce qu'il soit présent à chaque séance**. En cas d'empêchement, je préviendrai la vie scolaire auparavant et justifierai de son absence par écrit.

Merci de cocher les créneaux horaires de votre choix dans le tableau ci-dessous.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
12h15 – 13h toutes les semaines				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine A</i>				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine B</i>				
<i>15h – 16h uniquement en semaine B</i>				
16h – 17h toutes les semaines				
<i>16h – 17h uniquement en semaine A</i>				
<i>16h – 17h uniquement en semaine B</i>				

Date :

Signature du responsable légal :

Les créneaux retenus (en fonction du nombre de demandes et de la capacité d'accueil) apparaîtront sur l'emploi du temps Pronote de votre enfant.



Collège Jean Moulin de La Norville
Année 2022/2023

Inscription au dispositif « Devoirs Faits »

Période n°2 du Lundi 7 novembre au Vendredi 16 décembre

*Document à rendre au professeur principal ou à déposer au secrétariat élève
avant le **JEUDI 20 OCTOBRE***

NOM et Prénom de l'élève :

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant pour cette période.

Je souhaite inscrire mon enfant pour la période indiquée ci-dessus du dispositif « Devoirs Faits » et **je m'engage à ce qu'il soit présent à chaque séance**. En cas d'empêchement, je préviendrai la vie scolaire auparavant et justifierai de son absence par écrit.

Merci de cocher les créneaux horaires de votre choix dans le tableau ci-dessous.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
12h15 – 13h toutes les semaines				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine A</i>				
<i>12h15 – 13h uniquement en semaine B</i>				
15h – 16h toutes les semaines				
<i>15h – 16h uniquement en semaine A</i>				
<i>15h – 16h uniquement en semaine B</i>				
<i>16h – 17h uniquement en semaine A</i>				

Date :

Signature du responsable légal :

Les créneaux retenus (en fonction du nombre de demandes et de la capacité d'accueil) apparaîtront sur l'emploi du temps Pronote de votre enfant.